

SNUipp-FSU du Haut-Rhin

19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42 E-Mail: snu68@snuipp.fr

notre site internet : <http://68.snuipp.fr> notre page facebook :
<http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin>

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Éducation Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Mail aux PES du Vendredi 12 mars 2021

Sur notre site : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article8864>

Sommaire

RIS mouvement

Des nouvelles de l'oral de professionnalisation

La maternelle attaquée

L'EPS c'est fondamental

Les sorties scolaires

1) Le mouvement 2021

En tant que stagiaire tu seras dans l'obligation de participer au mouvement.

Comme chaque année tout le monde attend la circulaire qui devrait arriver au mois de mars.

Cette année, les opérations de saisie des vœux devraient avoir lieu du 7 au 21 avril.

Nous vous proposons de préparer votre mouvement sereinement grâce à notre expertise.

Avant la parution de la circulaire, pour préparer sa lecture, sa compréhension et répondre à vos premières questions sans doute nombreuses, nous vous proposons des réunions d'informations syndicales en visio.

Évidemment lorsque la circulaire sera parue nous organiserons à nouveaux des RIS ou stage afin d'échanger, et de vous aider à appréhender au mieux cette échéance.

Dates des RIS :

-Mardis 16 mars de 12h15 à 13h45

-Mercredi 17 mars 2021 de 9h à 12h

-Vendredi 19 février 2021 de 12h15 à 13h45

Pour s'inscrire : Envoie nous simplement un mail et nous t'enverrons un lien de connexion.

2) Des nouvelles de l'oral de professionnalisation

Nous avons déjà communiqué sur **cet oral obligatoire pour tous les lauréats du concours 2020**. Les informations continuent à tomber au compte gouttes. Après la composition du jury, c'est la grille d'évaluation qui est dévoilée !

Toutes les infos sur notre site : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article7742>

3) La maternelle attaquée

A la demande du ministre, le Conseil supérieur des programmes (CSP) a publié une note proposant **une ré-écriture du programme de la maternelle qui marque une véritable rupture concernant ses missions**

La place du langage, le rôle du jeu dans les apprentissages, l'évaluation positive, le principe du « tous et toutes capables », déterminants d'une école première accueillante, bienveillante et exigeante, seraient remis en cause au profit d'une primarisation et de la préparation aux évaluations standardisées de CP. L'individualisation primerait sur l'apprendre ensemble, les interactions entre pairs minorées...

Les apprentissages se réduiraient à des procédures mécaniques et répétitives visant l'acquisition des savoirs « fondamentaux ».

Pour mieux comprendre une vidéo du SNUipp-FSU : https://youtu.be/Cp_Mxht0k44

4) L'EPS c'est fondamental

Si bouger 30 mn c'est bien, apprendre en EPS c'est mieux.

Pour comprendre en quoi enseigner l'EPS est fondamental, le SNUipp-FSU organise **un webinaire spécial EPS le mercredi 17 mars 2021 avec Claire Pontais et Antoine Thepaut.**

Lire l'article et s'inscrire : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article8844>

5) Les sorties scolaires

La FSU a obtenu des précisions lors du CTSD : les sorties scolaires sont autorisées sous réserve d'être effectuées classe par classe afin de limiter le brassage. Elles peuvent se faire en bus dans les mêmes conditions : limitation du brassage par l'utilisation du bus pour une seule classe.

Les activités physiques et sportives restent interdites en intérieur. Elles ne sont toujours autorisées qu'à l'extérieur, dans le strict respect de la distanciation physique (2 mètres). Les activités en salle de motricité à l'école maternelle demeurent permises. Les rencontres sportives en extérieur entre élèves de différentes classes, nécessitant des brassages, sont proscrites.

7) Adhérer au SNUipp-FSU : pourquoi ?

Se syndiquer? Une vraie bonne idée!

Parce qu'on fait confiance aux représentant-es du SNUipp-FSU pour nous informer, nous aider et nous défendre. Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à votre situation, vous a donné une info, un conseil et que d'autres en auront besoin aussi demain.

Pour échanger, réfléchir sur le métier et le faire avancer collectivement.

Pour ne pas rester isolé-e.

Parce qu'on a envie de bien faire son travail, d'être respecté-e en tant que professionnel-le.

Pour changer l'école et la société.

Se syndiquer, c'est être plus fort-es, efficaces et constructif-ves ensemble pour défendre l'école, les droits de tou-tes et chacun-e.

Le SNUipp-FSU n'a pas d'autre financement et n'est pas subventionné: c'est la garantie de son indépendance.

Que vous soyez imposable ou non, 66% de la cotisation est déductible des impôts ou remboursable sous forme de crédit d'impôt.

Bulletin d'adhésion : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

L'article «Les raisons de faire appel au SNUipp-FSU n'ont pas manqué en 2019/2020 ! » :
<http://68.snuipp.fr/spip.php?article7374>